



PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de loisirs de Villemandeur 2025-2026

LA STRUCTURE

LE TERRITOIRE

- ▶ C'est une commune qui compte plus de 6900 habitants, elle est située au cœur de l'agglomération montargoise et dispose d'équipements mis à la disposition de sa politique éducative (gymnases, terrains de sport, parcs, dojo, tennis et groupes scolaires (écoles maternelles, écoles élémentaires et collège).
- ▶ L'accueil de loisirs sans hébergement est ouvert durant les vacances scolaires d'été (juillet et août). Il est implanté au sein du groupe scolaire du Buisson, rue René Grognon à Villemandeur.
- ▶ La direction est assurée par une directrice permanente, garante du bon fonctionnement de la structure et de la mise en œuvre du projet pédagogique.

LES LOCAUX

- ▶ 4 Salles d'activités, 2 dortoirs, 1 bureau
 - ▶ 1 réfectoire, 1 salle de pause
 - ▶ 1 régie, 1 infirmerie
 - ▶ 1 plaine gazonnée, 2 cours goudronnées
- ▶ À proximité:
- ▶ Un gymnase, un dojo, un city parc
 - ▶ Un parcours de santé, et une grande plaine gazonnée
 - ▶ Un grand parc avec une fontaine

LE FONCTIONNEMENT

- ▶ Nous accueillons les enfants de 3 à 13 ans, du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.
- ▶ Dans le cadre de projets spécifiques organisés par la commune (sorties, journées ou séjours), l'accueil peut également concerner des adolescents de 13 à 17 ans. Ces actions sont adaptées aux besoins des adolescents, favorisent leur autonomie, leur responsabilisation et leur engagement dans la vie collective. Elles sont organisées dans le respect de la réglementation en vigueur et des taux d'encadrement applicables...
- ▶ Un accueil échelonné est proposé le matin à partir de **7 h 30** et le soir jusqu'à **18 h 30**.
- ▶ La capacité d'accueil maximale de l'accueil de loisirs est de 122 enfants. Les projets spécifiques à destination des adolescents de 13 à 17 ans font l'objet d'une organisation distincte.
- ▶ Les enfants sont répartis en groupes selon leur tranche d'âge afin de respecter leur rythme de développement et leurs besoins.
- ▶ L'équipe de direction est composée : Une directrice, un directeur adjoint, un animateur volant,
- ▶ L'équipe d'animation est la suivante: 2 animateurs stagiaires, 10 animateurs diplômés, 4 ATSEM et 1 apprenti CAP AEPE.
- ▶ L'équipe de restauration confectionne les repas et les goûters.
- ▶ Deux personnes sont en charge de l'entretien des locaux.

LES OBJECTIFS EDUCATIFS

- ▶ Développer la socialisation
- ▶ Développer la créativité de l'enfant
- ▶ Offrir des loisirs éducatifs
- ▶ Favoriser l'épanouissement de l'enfant et son intégration dans la société...
- ▶ Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté, de la responsabilité et de l'autonomie.

Développer la socialisation

Initier les enfants aux notions d'échange et de partage
Apprendre à respecter l'autre
Apprendre à respecter les règles communes
Favoriser les rencontres entre les tranches d'âge



Objectifs opérationnels

Construire, avec les enfants, des règles de vie communes et
Veiller à leur respect.
Mettre en place des temps d'échange tout au long de la journée
(Bilan quotidien, conseils d'enfants, recueil des idées d'activités...).
Organiser régulièrement des activités intergroupes
(grands jeux, matinées à thème, ateliers communs...).

L'apprentissage de la citoyenneté,
la responsabilité et l'autonomie

Permettre aux enfants de participer activement à
la vie du centre.
Responsabiliser les enfants à travers les gestes du
quotidien.
Encourager la prise d'initiative et le respect des
autres.



Objectifs opérationnels

Confier aux enfants des responsabilités adaptées à leur âge
(rangement du matériel, préparation des espaces d'activités,
responsable de table, distribution du matériel...).
Permettre à chacun de choisir son activité grâce à la mise en
place de plusieurs pôles d'animation.
Valoriser les initiatives et encourager la coopération entre les
enfants.

Développer la créativité chez l'enfant

Stimuler l'imagination et la curiosité.
Favoriser l'expression artistique.
Développer les capacités de création de chaque enfant



Objectifs opérationnels

Décliner le thème général de l'été en sous-thèmes hebdomadaires.
Proposer une grande diversité d'activités : artistiques, manuelles, sportives, scientifiques, culturelles et de construction.
Recueillir régulièrement l'avis des enfants afin d'adapter les propositions d'activités à leurs envies.
Mettre en place un thème fédérateur tout au long du séjour.

Offrir des loisirs éducatifs

Diversifier les modes d'apprentissage.
Utiliser des supports pédagogiques variés.
Proposer des activités adaptées à tous les âges



L'épanouissement de l'enfant et à son intégration dans la société par des actions éducatives complémentaires à celles des parents et de l'école

Respecter le rythme de chaque enfant.
Être à l'écoute des besoins des familles.
Favoriser une communication bienveillante entre les parents et l'équipe d'animation.
Prendre en compte les particularités et les besoins de chaque enfant.



Objectifs opérationnels

Exploiter les informations communiquées par les familles afin d'adapter l'accueil de chaque enfant.
Organiser des réunions ou des temps d'échange avec les familles.
Mettre à disposition des panneaux d'information régulièrement actualisés.
Favoriser les échanges quotidiens entre les animateurs et les parents.
Prévoir des espaces calmes permettant aux enfants de se reposer ou de s'isoler lorsqu'ils en ressentent le besoin

Objectifs opérationnels

Mettre en place plusieurs pôles d'activités au sein des espaces d'animation.
Faire découvrir aux enfants les infrastructures de la commune et de l'agglomération (médiathèque, gymnase, dojo, piscine...).
Utiliser des jeux de société, des livres, du matériel sportif et des activités manuelles afin de favoriser les apprentissages tout en développant le plaisir de découvrir.

LA JOURNÉE TYPE

► Déroulement de la matinée

- 7h30-9h00 : Accueil échelonné des enfants
- 9h15-11h15 : Temps d'activités
- 11h15-11h45 : Rangement et temps d'autonomie
- 11h45-12h10 : Départ vers la restauration
- 11h45-13h00 : Temps de repas

► Déroulement de l'après-midi

- 13h00-14h00 : Temps calme / repos (et roulement des pauses pour les animateurs).
- 14h00-15h45 : Temps d'activités
- 15h45-16h15 : Rangement et temps d'autonomie
- 16h15-17h00 : Goûter et bilan de la journée
- 17h00-18h30 : Départ échelonné des enfants

LE RÔLE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

LA DIRECTRICE

La directrice joue un rôle central dans le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs. Elle est garante du projet pédagogique et veille à sa mise en œuvre par l'ensemble de l'équipe.

Elle a pour missions de :

- transmettre les valeurs éducatives et le projet pédagogique à l'équipe ;
- accompagner et former les animateurs, notamment les stagiaires ;
- assurer un suivi régulier du travail de l'équipe
- organiser des temps de bilan ;
- veiller au respect des règles de sécurité ;
- gérer les aspects organisationnels et matériels
- être en lien avec les familles et les partenaires ;
- assurer le lien avec les services municipaux.

L'ANIMATEUR

L'animateur est un repère essentiel pour les enfants. Il contribue à faire de leur temps en accueil de loisirs un moment agréable et enrichissant.

Il doit :

Préparer, animer et ranger les activités proposées.

Respecter les consignes de sécurité ;

Adopter une attitude bienveillante et respectueuse ;

Respecter les enfants, les familles et ses collègues ;

Être à l'écoute des enfants ;

Dynamiser et motiver le groupe ;

Assurer la sécurité physique et affective des enfants ;

Travailler en équipe et communiquer efficacement.

LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Tout enfant, quel que soit son handicap, peut être accueilli au sein de la structure. L'accueil est ouvert à tous, sous réserve d'une rencontre préalable entre la famille et la direction afin d'organiser au mieux l'accompagnement de l'enfant.
- ▶ Les informations relatives à la situation de l'enfant doivent être renseignées sur le portail famille.
- ▶ Un enfant ne peut être refusé que si sa présence représente un danger réel pour lui-même ou pour le groupe (situations de violence importante et répétée, comportements mettant en danger la sécurité...).
- ▶ L'équipe s'engage à mettre en place tous les aménagements possibles afin de garantir un accueil adapté et inclusif.

COMMUNICATIONS

AVEC LES FAMILLES

- ▶ Des panneaux d'affichage sont installés à l'entrée de l'accueil de loisirs. Ils permettent de diffuser les informations essentielles : listes des groupes, plannings d'activités, menus, ainsi que des photos prises lors des activités.
- ▶ Un temps d'accueil est assuré chaque soir par un membre de l'équipe. Il permet aux familles d'échanger avec les animateurs et de recevoir les informations importantes concernant la journée (sorties, comportement, organisation...).
- ▶ Avant chaque sortie, une information est transmise aux familles (matériel nécessaire, organisation, consignes). En cas d'absence d'un enfant la veille d'une sortie, les parents sont contactés afin de les informer.

SERVICES COMMUNAUX

- ▶ L'équipe de direction assure également le lien avec les différents services municipaux (communication, enfance, ressources humaines, services techniques). Un bilan régulier est transmis au service communication afin d'informer les familles via les supports de la mairie.

RAPPELS ET CONSEILS ...

Pour les enfants	Pour les animateurs
- Chapeau/Casquette - Gourde - Sac à dos - Tenue adaptée à la sortie En cas de baignade : - Maillot de bain - Bonnet de bain - Serviette de bain - Brassards	- Trousse à pharmacie - Liste des enfants - Fiches sanitaires - Fiche de sortie - Téléphone portable chargé avec tous les numéros du centre - Bouteille d'eau et gobelets - Changes pour enfants - Petit matériel (sacs pour déchets, ballons, jeux de société...)

LA TENUE

L'animateur doit adopter une tenue adaptée aux activités prévues. Il doit être en mesure d'agir rapidement en cas de besoin. Pour des raisons de sécurité, les chaussures non fermées sont à éviter.

Taux d'encadrements :

- 1 animateur pour 8 enfants en maternelle
- 1 animateur pour 12 enfants en primaire

Piscine :

- 1 animateur pour 5 enfants en maternelle
- 1 animateur pour 8 enfants en primaire

CRITERES D'EVALUATION

Socialisation



- Nombre d'enfants ayant participé aux temps d'échanges
- Nombre d'activités intergroupes mises en place

Citoyenneté,
autonomie et
responsabilité



- Les enfants sont-ils capables de ranger le matériel et les salles ?
- Participation aux responsabilités proposées

Créativité



Diversité des activités proposées
Participation des enfants au choix des activités
Respect des thèmes proposés

Épanouissement et lien
avec les familles



Qualité des échanges avec les familles
Utilisation des panneaux d'affichage
Aménagement d'espaces calmes dans les salles

Loisirs éducatifs



Utilisation des différents pôles d'activités
Fréquentation des infrastructures de l'agglomération
Diversité des supports pédagogiques utilisés